

COMMUNE DE CHATEAU-
VILLE-VIEILLE
05350 CHATEAU-VILLE-VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le 7 septembre 2026 à 20 h 30 en Mairie de Château-Ville-Vieille

A Château-Ville-Vieille le 2 septembre 2026.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 juin 2026.
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ; modification.
- Décision modificative n° 2 - Budget Commune (03800).
- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois.
- Convention de servitudes avec RTE, parcelle A02, support de lignes électriques.
- Convention assistance technique rédaction du RPQS eau potable 2025 avec IT05.
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour recherche d'une nouvelle ressource alimentation eau potable.
- Adhésion au service de délégué à la protection des données mutualisé du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes.
- Désignation d'un référent déontologue des élus locaux.
- Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT.
- Détermination tarif des concessions trentenaires des cases du colombarium du cimetière de Souliers.
- Aide aux familles pour les forfaits de ski alpin hiver 2026/2027.
- Aide aux familles pour le transport scolaire des enfants de la commune scolarisés à l'école d'Aiguilles 2026/2027.
- Demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Alpes – Programme voirie communale 2026.
- Questions diverses.

Le Maire,
Jean-Louis PONCET



Pour affichage le 02 septembre 2026